

Note interne de la Haute Autorité de la CECA sur la question de l'accord d'association avec l'Autriche (Luxembourg, 5 juin 1959)

Légende: Le 5 juin 1959, de retour d'un déplacement en Autriche, Tony Rollman, directeur de la division Acier de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), expose dans une note interne la position de l'industrie sidérurgique autrichienne dans la perspective de la conclusion d'un accord d'association entre l'Autriche et la CECA.

Source: Archives historiques de la Commission européenne, Bruxelles, Avenue de Cortenbergh 1. Relations entre la CECA et l'Autriche, CEAB 5 1398/1 (1959-1964).

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL:

http://www.cvce.eu/obj/note_interne_de_la_haute_autorite_de_la_ceca_sur_la_question_de_l_accord_d_association_av ec_l_autriche_luxembourg_5_juin_1959-fr-7ea3ecb5-1a98-4804-8984-0548c758b68a.html

Date de dernière mise à jour: 05/09/2012

Note interne de la Haute Autorité de la CECA sur la question de l'accord d'association avec l'Autriche (Luxembourg, 5 juin 1959)

**Note pour Monsieur WEHRER,
Membre de la Haute Autorité**

Réf. : Accord d'association avec l'Autriche

J'ai assisté au Eisenhüttag autrichien qui s'est tenu le 31 mai 1959 à Leoben. J'ai eu également l'occasion de m'entretenir avec un certain nombre de personnalités de la sidérurgie et du Gouvernement. Il n'y a aucun doute que les rencontres avec le Ministerialrat RÖSSLE (le fonctionnaire responsable de la production) et le Ministerialrat KLOSS (le fonctionnaire responsable du commerce) avaient été arrangées intentionnellement.

De toutes les discussions que j'ai eues, il résulte très nettement que la sidérurgie autrichienne et le Gouvernement autrichien semblent disposés à rechercher avec la Haute Autorité un accord qui les mette à l'abri des dangers que constitue le fonctionnement de notre marché commun et l'exclusion de l'Autriche de ce marché commun. Politiquement, je ne crois pas que le Gouvernement autrichien puisse faire partie officiellement et formellement de notre Communauté Charbon-Acier comme septième pays, mais j'ai eu l'impression que sidérurgie et Gouvernement sont prêts à se soumettre pratiquement à toutes les règles de jeu de notre Traité, même si lors des premiers contacts officiels les négociateurs devraient se montrer pour des raisons tactiques plus réticents à ce sujet.

Je joins à la présente pour votre documentation un extrait du discours du Président Oberegger lors de l'Eisenhüttag, qui confirme la tendance de rechercher un accord avec la Haute Autorité.

Du point de vue de la Haute Autorité, on pourrait se demander si le moment actuel est bien choisi pour s'engager dans des négociations d'un intérêt politique certain. Je crois personnellement que la Haute Autorité ne pourra qu'en tirer profit, vu les bonnes dispositions de notre partenaire autrichien et de l'intérêt indiscutable qu'il a à arriver à un accord.

T. ROLLMAN

Traduction

Extrait du discours tenu par Josef Oberegger, Bergrat h.c.Dr.mont.h.c. Dipl.Ing., Président des Aciéries Autriche, Directeur Général de la « Österreichisch-Alpine Montangesellschaft », lors du « Eisenhüttag », le 31 mai 1959

Lors de la précédente « Journée des Aciéries », j'avais eu l'occasion de souligner toute l'importance pour les industries sidérurgiques autrichiennes de la zone de libre échange envisagée, tout en me trouvant obligé d'exprimer nos craintes du développement trop lent des négociations sur l'élargissement du marché commun des « Six ».

Je dois, hélas, constater que le développement des négociations sur la zone de libre échange a confirmé ces craintes.

Après plus d'une année de discussions des représentants des « Dix-Sept » sur la création de la zone, il s'est finalement révélé qu'une conception unanime ne pouvait être atteinte si bien que les discussions ont été interrompues au mois de décembre 1958 et ne sont plus poursuivies jusqu'à présent.

Cet état de choses a entraîné l'impossibilité de poursuivre également les entretiens du Comité Spécial de l'OECE sur l'intégration du charbon et de l'acier. Toutefois, ces entretiens qui se sont poursuivis pendant plusieurs mois, ont eu le mérite de révéler qu'il existe des divergences fondamentales, dans le domaine de

l'acier, entre les intérêts des différents pays de l'OECE non membres de la CECA.

Pendant que l'Autriche se prononçait pour une abolition rapide des restrictions de politique commerciale en acceptant certaines règles du Traité CECA, le Royaume-Uni n'étant pas intéressé à des exportations d'acier vers la CECA, a tenu seulement à poursuivre sa politique traditionnelle en ce qui concerne l'acier et le charbon. La Suisse, de son côté, ne désirait pas exposer sans protection, pour des motifs concernant la défense, sa propre industrie de l'acier de dimension relativement réduite à la concurrence étrangère ; et la Suède, qui est intéressée à exporter des aciers spéciaux sans entraves sur le marché commun voudrait, en même temps, se tenir à l'écart d'une intégration économique, le plus longtemps possible, son industrie et son commerce de l'acier.

Ces points de vue différents, révélés lors des négociations de Paris et qui diffèrent plus ou moins considérablement du point de vue de la Haute Autorité, porte-parole des « Six », n'a pas seulement eu pour effet de conduire notre industrie sidérurgique à la conviction qu'une conception unanime sur l'intégration du charbon et de l'acier dans le marché commun ne pourra pas être obtenue facilement entre les « Six » et les « Onze » ; elle nous a conduit à examiner sérieusement la question de savoir si un arrangement bilatéral entre l'Autriche et la CECA sur la régularisation des échanges d'acier ne serait en fait plus utile et ne devrait dès lors pas être envisagée sérieusement.

Je voudrais donc, à cette occasion, constater encore une fois que les six Etats membres de la CECA sont d'une importance considérable comme marché d'écoulement pour l'acier autrichien.

De ce fait, nous ne pouvons pas renoncer à une régularisation satisfaisante pour les deux côtés des rapports entre l'Autriche et la CECA.